

Protocole sanitaire favorisant la troisième étape du déconfinement Écoles Boufflers, Circonscription Lille 1 Centre



Suivant les préconisations du conseil scientifique COVID-19 et les demandes institutionnelles, un accueil particulier des élèves est mis en place à partir du 14 mai 2020. Il s'agit de prendre alors en compte une situation exceptionnelle et de travailler à l'équité de l'encadrement de chaque enfant.

Ce protocole sanitaire établit, pour chaque acteur dans ce déconfinement (corps enseignant, parents ou enfants), les actions mises en place pour respecter des conditions sanitaires optimales.

Après avis du médecin, les enfants et personnels à risque (maladie chronique) ne peuvent être accueillis à l'école.

Le présent protocole est affiché à l'entrée de l'école accompagné de ses annexes. Il est également disponible sur le site internet de l'école.

Les mesures à prendre avant d'arriver à l'école et au retour de l'école

Afin d'éviter le retour ou la propagation du virus, **l'engagement des parents est essentiel**. Chaque parent doit donc surveiller l'apparition d'éventuels symptômes liés au COVID-19 (cf. Annexe 3)

Tout enfant présentant ces symptômes ne peut être accepté à l'école. L'école doit en être informée et les parents doivent se rendre chez le médecin pour établir un justificatif permettant le retour en classe de l'enfant, si cela est possible.

Chaque élève doit amener le premier jour de rentrée son cartable et son contenu qui resteront en classe jusqu'au 5 juillet pour ne pas multiplier la circulation du matériel entre le domicile et l'école. Par la suite, l'enfant viendra avec un petit sac à dos contenant une gourde ou une bouteille d'eau (il sera interdit d'aller boire aux toilettes). Le sac à dos restera au porte-manteau toute la journée.

Avant le départ pour l'école, **chaque enfant doit se laver les mains** (Annexe 4). De retour de l'école, ce même geste est nécessaire. Il est également conseillé de laver les vêtements de l'enfant et envisager une toilette totale à son retour de l'école.

Pour les élèves de l'école élémentaire, **le port du masque n'est pas préconisé**. Il ne sera donc pas fourni aux élèves par l'école. Si toutefois les parents souhaitent que leur enfant porte un masque, ce sera à eux de le fournir (soit 2 par jour).

Une fois devant l'école, chaque parent déposera son enfant à une distance suffisante de la porte. Il ne peut y avoir d'attroupement devant l'école. La distanciation sociale de 1 mètre entre les personnes est attendue de la part de tous, un marquage sera d'ailleurs lisible sur le sol. **Les enseignants de service à l'accueil ne pourront pas répondre aux sollicitations des familles. Par conséquent les échanges entre les familles et l'équipe enseignante se feront par mail ou téléphone. Le cahier de liaison n'est plus utilisé afin d'éviter les allées et venues entre l'école et la maison.**

Les horaires de l'école sont adaptés afin d'éviter tout brassage trop important des élèves :

Groupes CP et CE1 Mme Desmulie / M Quilleriet Mme Creton / M Boulard	Groupes CE2 et CM1 Mme Steunou / Mme Lecauchois M Baillon / Mme Da Silva	Groupes CM1 et CM2 M Chalaud / Mme Koprowski M Lejeune
8h20-8h30	8h30-8h40	8h40-8h50

Chaque parent s'engage à respecter strictement ces horaires, afin d'assurer la sécurité de tous. **Les portes seront définitivement fermées à 8h50. Aucun retard ne sera accepté après la fermeture des portes**. L'école, au cas par cas, veillera, lorsque cela est possible, à accueillir les fratries aux mêmes horaires.

Les familles devront s'engager à suivre la charte annexée à ce protocole.

Les mesures prises sur le temps scolaire

A. Mesures d'ordre général

1) l'accueil à l'entrée de l'école

A leur arrivée à l'école, **les élèves se positionnent sur les « smileys » peints sur le trottoir et attendent qu'un enseignant de l'école les invite à entrer. Ensuite, ils vont se laver les mains dans les sanitaires et montent directement en classe en suivant le sens de circulation établi par l'équipe enseignante.** Ils ne passent pas par la cour de récréation. Ils déposent leur manteau au porte-manteau individuel attitré par une affichette portant leur nom, avant d'entrer en classe. Les porte-manteaux utilisés seront à distance suffisante les uns des autres pour éviter tout risque. Ensuite, l'enseignant leur indique leur place (une étiquette nominative est présente sur la table de chaque enfant). Les enfants resteront à la même place jusqu'au 5 juillet.

Le service d'accueil du matin est assuré par les enseignants selon le planning suivant :

	Lundi et Mardi	Jeudi et Vendredi
Surveillance dans les circulations et les toilettes (lavage des mains)	Madame Desmulie Madame Da Silva Madame Lecauchois Monsieur Chalaud	Madame Desmulie Monsieur Baillon Madame Steunou Madame Koprowski
Accueil dans les classes	Monsieur Boulard Madame Creton Monsieur Baillon Madame Steunou Madame Koprowski Monsieur Lejeune Monsieur Quilleriet	Monsieur Boulard Madame Creton Madame Da Silva Madame Lecauchois Monsieur Chalaud Monsieur Lejeune Monsieur Quilleriet

Le service d'accueil de l'après-midi est assuré par les enseignants selon le planning suivant :

	Lundi et Mardi	Jeudi et Vendredi
Surveillance dans les circulations et les toilettes (lavage des mains)	Monsieur Boulard Madame Steunou	Madame Da Silva Madame Lecauchois
Accueil dans les classes : les autres enseignants		

Chaque enseignant, lors de la première journée de rentrée, **sensibilise ses élèves aux gestes barrières**. Ces gestes seront quotidiennement rappelés, pour éviter tout risque (cf. annexe 5).

Chaque professionnel entrant dans l'établissement scolaire s'engage à respecter ces gestes barrières (cf. annexe 1). L'AESH attitrée à l'école travaillera avec les élèves par journée complète afin de limiter les brassages.

Une distance de 1 mètre entre les personnes est à respecter. **La disposition du mobilier de la classe est alors pensée en ce sens.** Cette disposition permettra de limiter les accès entre pairs ou à l'adulte. La disposition est pensée de manière à éviter le face à face. Chaque enfant aura une place attitrée pour la période, que lui indiquera son enseignant à son entrée en classe.

La distanciation sociale doit être respectée tout au long de la journée, y compris lors des récréations. Les déplacements dans les couloirs doivent donc prendre en compte cette contrainte ; un déplacement en file indienne avec un écartement de 1 mètre entre chaque individu peut être envisagé par l'enseignant. **Les circulations sont identifiées dans l'école par affichage.**

Le matériel est individualisé. Le matériel collectif ne peut être envisagé.

2) les récréations

Les récréations et les passages aux toilettes sont échelonnés afin d'éviter tout brassage d'élèves, et de permettre la distanciation sociale demandée. **Les récréations** seront pensées lors des journées de prérentrée. Plusieurs services seront organisés permettant de profiter d'un temps de récréation. Il n'y aura pas de matériel (ballons, jeux ...) à disposition. La distanciation sociale devra être respectée.

Les récréations seront dirigées et animées par les enseignants.

MATIN récréations dirigées	Groupes Quillieriet/ Desmulie	Groupes Creton / Boulard	Groupes Steunou / Lecauchois	Groupes Da Silva / Baillon	Groupes Chalaud / Koprowski /Lejeune
Lavage des mains	9h50	10h05	10h20	10h35	10h50
Récréation	10h	10h15	10h30	10h45	11h00
APRES-MIDI récréations dirigées facultatives	Groupes Quillieriet/ Desmulie	Groupes Creton / Boulard	Groupes Steunou / Lecauchois	Groupes Da Silva / Baillon	Groupes Chalaud / Koprowski /Lejeune
Lavage des mains	14h35	14h50	15h05	15h20	16h05
Récréation	14h45	15h00	15h15	15h30	16h15

3) le lavage des mains

Le **lavage des mains** se fait avant l'entrée en classe, avant le retour de récréation, avant et après le repas et dès qu'il y a eu un éventuel contact avec des liquides organiques. Le savon est donc prévu en quantité suffisante.

L'accueil des élèves se fait en groupe restreint. **Treize élèves maximum** sont accueillis au sein d'un même groupe, suivant les possibilités de faire respecter ces règles d'hygiène.

4) la sortie des classes

La sortie des élèves se fera à **16h30**.

Les élèves des groupes de Madame Koprowski et Monsieur Chalaud sortiront par la porte de la rue Saint Sauveur(entrée de l'école).

Pour les autres groupes, la sortie se fera sur l'avenue Kennedy comme avant la mise en place de ce protocole. Il appartiendra à chaque parent de se diriger devant la porte correspondant au groupe de son enfant. Un sens de circulation (entrée et sortie) sera instauré. Chacun devra respecter les marquages au sol et la distanciation physique.

5) autres dispositions

Les parents fourniront des mouchoirs en papier à leur enfant. Des poubelles seront directement accessibles dans les classes.

Toutes les portes internes à l'établissement **resteront ouvertes** pour éviter d'avoir à toucher toute poignée.

Sont mis à disposition par la municipalité, au sein des classes, du gel hydroalcoolique (qui ne peut être proposé aux élèves, le comité scientifique préférant l'usage du savon), des serviettes en papier à usage unique, du spray désinfectant virucide pour le nettoyage de certains objets quand cela est nécessaire, des gants en vinyle pour la manipulation des produits d'entretien.

A chaque sortie de classe, les fenêtres seront ouvertes afin d'aérer largement l'espace-classe.

En cas de blessure d'un enfant, l'enseignant prodiguera les soins nécessaires dans le respect des gestes barrière (gants, lavage des mains, masque).

B. Mesures d'ordre pédagogique (corrélées aux recommandations sanitaires)

Principes intangibles:

- 1) Garder le site internet d'école actif et mis à jour comme en période de confinement.
- 2) Proposer le même travail pour les élèves en classe et à la maison.
- 3) Proposer des temps d'échanges en classes virtuelles (ou autres) entre les élèves en classe et les élèves à la maison pour garder le lien.

Modalités de mise en œuvre pour le 14 mai : Quels enseignants pour quels élèves ?

- **Les groupes seront constitués de 13 élèves maximum.**
- **Les groupes classes n'existent plus ou peu.** C'est un binôme d'enseignants d'un même niveau qui s'occupe de tous les élèves de leurs deux classes (sur place ou à distance).
- Les niveaux, en fonction du nombre d'élèves par classe, pourront être mixés (CP/CE1 , CM1/CM2 ...).
- Tous les enseignants (en présentiel ou en distanciel) sont au service de l'ensemble des élèves. Des temps devront être libérés pour permettre un suivi régulier des élèves restés à la maison autant que faire se peut.
- En classe, **les élèves travaillent en autonomie** sur le travail proposé. Il faudra veiller à limiter les contacts et ne pas prêter de matériel de la classe (sauf celui dans la barquette individuelle).
- De même, l'enseignant veillera à limiter les déplacements au sein de la classe (ne pas corriger près des élèves, ne pas s'approcher d'eux ...).
- **Entrée en classe** : 1 par 1 en commençant par celui dont la table est la plus éloignée de l'entrée.
- **Sortie de la classe** : 1 par 1 en commençant par celui dont la table est la plus proche de la porte.
- S'il y a contact entre personnes ou avec le matériel d'un autre (élève ou adulte), le lavage des mains est systématique (gel dans les classes pour les adultes, l'élève va aux toilettes).
- Passage aux toilettes pendant le temps de classe : respecter la répartition par palier, vérifier qu'aucun élève n'est déjà aux toilettes avant d'en envoyer un nouveau (principe du 1 par 1).
- Le travail proposé à l'enfant est réfléchi de manière collaborative par l'ensemble de l'équipe enseignante. Il est donc possible, permettant ainsi de diminuer le nombre d'élèves dans un même lieu, que l'élève soit pris en charge, dans le cadre d'activités culturelles, civiques, sportives ou de santé (2S,2C), par un autre enseignant de l'école ou par un animateur municipal.
- Pour la distribution de matériel, type fiche d'activités, le support ne sera pas forcément ramassé et corrigé. Si l'enseignant a besoin de voir le travail de l'élève, la fiche sera déposée sur une table dédiée, pour éviter tout contact.
- L'usage de l'ordinateur n'est possible que s'il est à usage individuel ou si le matériel de désinfection (lingettes ou spray + papier essuie-tout) est suffisant entre chaque passage d'élève.
- Chaque fois que l'enseignant est amené à toucher le matériel de l'élève, il devra effectuer un lavage systématique des mains (d'où l'importance du gel hydro-alcoolique au sein de la classe).

C. Les points de vigilance

Il ne sera plus possible de laisser entrer les parents dans l'école. Par conséquent, les rendez-vous chez l'orthophoniste (ou autre) devront être pris **en dehors du temps scolaire**. Les horaires doivent être strictement respectés. **Les entrées et sorties sur temps scolaire sont proscrites.**

Dans les couloirs et les escaliers, les élèves et les adultes devront circuler à bonne distance de leur voisin avec interdiction de se tenir aux barres et mains courantes présentes dans les escaliers. Lors des déplacements, les enseignants veilleront à ne pas garder le groupe statique trop longtemps. **Les sens de circulation et les interdictions de toucher les rambarde**s seront indiqués par des affiches en nombre suffisant. **Le sens de circulation des groupes** dans les couloirs, choisi par les enseignants le jour de la prérentrée, devra strictement être respecté afin d'éviter tout croisement de classe ou de niveau dans les couloirs. Le matin lors de la montée en classe les élèves des groupes de Monsieur Quillieriet, Monsieur Boulard, Madame Creton, Madame Desmulie et Monsieur Baillon passeront par l'escalier « Kennedy » alors que les élèves des groupes de Monsieur Lejeune, Madame Da Silva, Madame Lecauchois, Madame Steunou, Madame Koprowski et Monsieur Chalaud emprunteront l'escalier central. Lors des autres déplacements avec l'enseignant, le groupe empruntera les escaliers habituels.

Chaque enseignant devra utiliser **la photocopieuse avec des gants**. Si l'utilisation est faite sans gants, un nettoyage à la lingette désinfectante (ou spray virucide) des surfaces touchées devra être réalisé immédiatement. L'accès à la bibliothèque, à la salle informatique et à la photocopieuse est strictement interdit aux enfants. **Seuls les adultes** auront l'autorisation d'utiliser les **interrupteurs**.

La salle des maîtres est réorganisée afin de limiter les contacts entre adultes et de permettre le respect des gestes barrière. **Le réfrigérateur, la cafetière et la théière** sont débranchés et ne peuvent plus être utilisés.

Dans le cadre des **séances d'EPS et des activités 2S-2C**, les élèves n'auront pas accès aux vestiaires. Ils devront avoir **leur tenue de sport sur eux** avant de venir à l'école.

De même, les parents veilleront à adapter la tenue de leur enfant en fonction de ses capacités d'habillage et de déshabillage (lacets, salopettes, collants ...)

Pour se laver les mains aux toilettes, **les enfants comme les adultes devront actionner le plus possible les robinets et distributeurs de savon avec leur coude**. Il n'y aura pas plus de 5 enfants à la fois dans les sanitaires du rez-de-chaussée et pas plus de 2 dans les étages. Une zone d'attente sera matérialisée dans le hall de l'école afin de permettre le respect de la distanciation sociale. **Les enfants devront se laver les mains avant d'entrer dans une cabine sanitaire**. **Ils se laveront aussi les mains en sortant de la cabine**.

Il sera strictement interdit de boire au robinet. Les parents penseront, chaque jour, à fournir une bouteille d'eau ou une gourde à leur enfant.

Lorsqu'un livre, une calculatrice, un crayon ... aura été utilisé par un élève, il sera mis de côté dans une caisse pendant 5 jours et sera désinfecté.

Les bancs de la cour de récréation ne devront plus être utilisés.

Jusqu'à nouvel ordre, l'accès à la terrasse sera interdite. Par la suite, l'utilisation de la terrasse pourra être soumise à un **planning clair**. Une classe par jour pourra en profiter. Un nettoyage par un agent municipal des surfaces sera réalisé le matin.

Pour rester informés, les parents d'élèves se renseignent sur le site internet de l'école chaque jour avant d'emmener leur enfant à l'école.

La psychologue scolaire devra organiser ses rendez-vous en fonction de ce protocole. Les rendez-vous seront pris de façon à ce qu'elle puisse accueillir les parents dès l'entrée. Elle s'assurera que les personnes avec lesquelles elle a rendez-vous respectent les gestes barrière et ne se déplacent pas seuls dans les couloirs de l'école.

Le présent protocole pourra être modifié ou amendé en fonction de l'évolution de la situation et des différents retours d'expérience qui seront faits.

D. Protocole de suivi si un élève ou un membre du personnel déclare des symptômes du COVID-19

Étape 1 : Afin de protéger au mieux l'ensemble des élèves, si une toux subite ou une fièvre se déclenche, l'enseignant ou le directeur, porteur d'un masque et de gants, **isolera l'enfant concerné dans la salle des maîtresses de maternelle**, et contactera immédiatement les parents qui viendront chercher leur enfant. Un thermomètre frontal électronique a été fourni par les services de l'Éducation nationale.

Étape 2 : La procédure sera alors rappelée aux parents :

- Éviter les contacts.
- Appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

Étape 3 : Les enfants, camarades de l'élève susceptible d'être malade, changeront de salle pour permettre un nettoyage approfondi de la classe, avant de pouvoir y retourner.

Étape 4 : Le directeur ou la directrice signalera ce fait à l'Inspecteur de circonscription qui en informera la Mairie et le Médecin-Conseil afin de préciser les suites à donner.

Étape 5 : Si l'enfant est testé positif, les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

Annexe 1

Chaque professionnel entrant dans l'établissement scolaire s'engage à respecter ces gestes barrières (explicités en annexe 3). Pour cela, et en plus du respect, au quotidien, de ces règles :

- L'enseignant veillera à se laver immédiatement les mains en arrivant à l'école, puis régulièrement lors de la journée.
- Il portera systématiquement un masque s'il ne peut, exceptionnellement, garantir un mètre de distance à l'égard de ses élèves.
- Dans la salle des maîtres, toute vaisselle utilisée sera individuelle et marquée au nom de l'enseignant.
- L'usage du matériel à disposition devra être nettoyé après chaque utilisation (la porte du micro-onde, les touches de l'imprimante, ...)

Annexe 2

Charte des engagements à respecter de la part des différents acteurs, afin d'assurer des conditions sanitaires optimales, lors de la reprise

Engagement des parents	Engagements de l'équipe éducative	Engagement municipal
<p>Avoir une vigilance accrue quant à l'apparition de symptômes liés au COVID-19</p> <p>Assurer le lavage des mains de l'enfant avant de se rendre à l'école</p> <p>Maintenir la distanciation sociale aux abords de l'école.</p> <p>Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école.</p> <p>Assurer le lavage des mains de l'enfant (ou envisager même une toilette totale) au retour de l'école</p> <p>S'assurer que l'enfant ait son matériel individuel dans sa trousse pour se rendre à l'école.</p>	<p>Sensibiliser les élèves aux gestes barrières contre le COVID-19, dès le jour de la rentrée.</p> <p>Assurer quotidiennement le respect de ces gestes barrières en ayant réfléchi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ à la capacité d'accueil des élèves ✓ à l'organisation de l'espace ✓ à l'aménagement de l'emploi du temps pour éviter le brassage avec des élèves d'autres classes ✓ au matériel immédiatement disponible pour répondre aux besoins des élèves (mouchoirs à usage unique, place de la poubelle, gel hydroalcoolique à proximité pour l'enseignant...) <p>Suivre le protocole en cas de suspicion de symptômes du COVID-19</p> <p>Tenir les parents informés de tout changement de situation.</p>	<p>Assurer le matériel nécessaire au respect des conditions d'accueil demandées : masques, gel hydroalcoolique, mouchoirs à usage unique, produit pour pouvoir désinfecter immédiatement un éventuel matériel souillé</p> <p>Assurer le respect des règles sanitaires préconisées lors des temps périscolaires</p>

Par cette charte, les parents, l'équipe pédagogique et la municipalité s'engagent à tout mettre en œuvre pour limiter au maximum la propagation du virus. Cependant, les acteurs de la vie scolaire doivent avoir conscience que malgré ces dispositions, le risque d'une contamination ne peut pas être totalement exclu.

Annexe 3



Document extrait du site gouvernemental, <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Annexe 4 : Les étapes pour bien se laver les mains



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)